



Bordeaux et son tramway

Projet urbain, débats intellectuels et engagements savants

Le cas de l'agglomération bordelaise

Stéphane Cadiou

La question des liens entre la recherche scientifique et l'action publique est classique et récurrente. Elle n'a pas manqué de susciter l'invention de toute une série de *figures* censées rendre compte des imbrications entre les deux sphères (« passeur », « médiateur », « clerc »...). Le succès et la plasticité de la notion d'expertise témoignent, à leur façon, d'un même constat de brouillage des frontières entre le « savant » et le « politique ». Le terrain urbain a largement contribué à nourrir ces réflexions tant la recherche s'est constituée, depuis longtemps, à l'interface de la science et de l'administration (Amiot, 1986 ; Lassave, 1997). La recherche urbaine s'est développée par l'entremise de dispositifs contractuels qui ont contribué à rapprocher les sphères et révélé la dimension indissociablement savante et politique des politiques urbaines. Les scientifiques ont, depuis longtemps, été amenés à croiser toute une série d'agents aux profils distincts (fonctionnaires et chargés de mission des ministères, consultants, architectes, etc.) pour « rationaliser » les questions urbaines.

Partant de ce cadre général, force est d'admettre que l'on en sait beaucoup moins sur les formes concrètes, c'est-à-dire *in situ*, de l'articulation entre la recherche et l'action, entre les champs académique et professionnel¹. Pourtant, les travaux ne manquent pas pour souligner l'enjeu que représentent localement le travail de cadrage et d'énonciation de l'action, la production de sens et le diagnostic des situations problématiques, l'appropriation de normes nationales et l'évaluation de politiques publiques, bref le recours à l'expertise. Autant d'exigences de savoirs qui ne sont pas sans rapport avec les compétences des milieux universitaires locaux. Cet article se propose de scruter les liens entre les mobilisations savantes et professionnelles à travers l'étude de l'émergence d'une surface d'énonciation du « projet urbain » dans l'agglomération bordelaise². Celui-ci constitue d'abord un enjeu urbanistique concernant aussi bien la commune-centre que l'agglomération en raison de l'importance des opérations lancées. Mais il s'impose aussi comme un enjeu intellectuel qui va

enrôler autant des élus, des professionnels que des universitaires en donnant notamment une visibilité particulière aux géographes-aménageurs. Autrement dit, le projet urbain bordelais structure un espace intellectuel de commentaires et d'analyses qui, en retour, contribue à le consolider. Cette enquête localisée vise à montrer que des universitaires sont *engagés*, à travers une activité régulière et non circonscrite à une conjoncture problématique – pour reprendre une définition classique de l'expertise –, dans des transactions coopératives qui participent à la *mise en forme* intellectualisée du projet urbain impulsé par la municipalité arrivée aux affaires en 1995. S'en tenir aux formes étroites d'une expertise mandatée reviendrait à négliger les effets pratiques d'une mobilisation savante plus large et moins formelle (Damamme, Lavabre, 2000) qui, en même temps qu'elle n'a rien de naturelle, participe à la diffusion de représentations conditionnant l'action, sa mise en forme et sa réception. Les implications savantes dans cette mise en débat du projet urbain renvoient alors à des savoirs spécifiques ajustés à l'action, mais aussi à des dispositions et des trajectoires singulières. L'émergence, au fil de ces interventions, d'une expertise savante fait par ailleurs écho à une transformation structurelle des champs professionnel et académique, de leurs relations et des biens en circulation. Tout autant qu'aux formes prises par cette expertise, c'est aussi aux enjeux internes propres à ces deux univers que nous voulons rapporter l'imbrication de la recherche et de l'action. Cette

1. Voir un article récent sur l'agglomération rennaise (Bérard, 2005).

2. Cet article se présente comme un retour personnel sur un site qui a constitué le contexte d'élaboration d'une recherche doctorale, prolongée par la suite par des entretiens avec des universitaires et des professionnels impliqués, dans leurs secteurs d'activités respectifs, par/dans le projet urbain bordelais. À cela, le matériau mobilisé ici mêle le repérage et l'analyse des prises de position universitaires sur la politique urbaine au sein de l'agglomération bordelaise.



Stéphane Cardou

Bordeaux, les quais reconquis grâce au tramway (Michel Corajoud, Anouk Debarre paysagistes)

posture permettra de dépasser une vision excessivement stratégique pour envisager l'expertise comme un reflet de l'état des structures universitaires et municipales ou paramunicipales. Elle suppose de revenir, dans un premier temps, sur les enjeux qui ont stimulé la mobilisation universitaire.

Le « réveil » urbanistique

L'élection d'Alain Juppé à la mairie de Bordeaux en 1995, suivie de celle à la tête de la Communauté urbaine (CUB), a suscité une attention particulièrement forte en raison de l'aura nationale de l'homme politique, mais aussi de la conjoncture locale marquée par la fin de quarante-huit ans de règne de Jacques Chaban-Delmas. Cette implantation se présente comme une réponse politique à la situation de déliquescence dans laquelle semblait durablement plongée la capitale régionale d'Aquitaine (déclin démographique, perte d'emplois, érosion du pôle portuaire, avortement de projets tels le métro, etc.). Un diagnostic collectif, alimenté entre autres par des travaux et des prises de posi-

tion universitaires, s'est imposé préalablement pour pointer du doigt le blocage du système de décision local et l'absence de choix structurants en matière d'aménagement. Significativement, un universitaire local a intitulé sa thèse, soutenue en 1997 en géographie-aménagement, *Bordeaux ou la ville sans projet ?* pour constater non pas tant l'absence de réalisations que celle de ligne directrice (Marieu, 1997). Face aux projets initiés tant par la CUB (*Projet d'agglomération* en 1993) que par la municipalité (*Projet des deux rives* en 1994), les prises de position universitaires se font alors le plus souvent critiques. Adossées à une définition prescriptive de la démarche de projet, elles pointent entre autres la faible portée des orientations affichées et l'inarticulation des échelles de conception, qui emportent un jugement largement désenchanté : « faute de pouvoir proposer au maître d'ouvrage aucune solution à ses problèmes, une stratégie de levée des contraintes, les voies et les moyens de la réalisation, on court ici le risque de tomber dans un urbanisme de papier comme il y a une architecture de papier » (Marieu, 1996). Étant donné le constat général d'une atonie du système d'action local, ces prises de position sévères font écho à une situation offrant peu d'opportunités de visibilité et d'engagement universitaires :

« il manquait le grain à moudre dans la mesure où peu de choses se passaient » (entretien avec un géographe).

Le nouveau maire, élu en 1995, a placé d'emblée son action sous le signe de la relance : « Il nous faut retrouver la confiance, mobiliser nos énergies, faire naître, tous ensemble, l'enthousiasme pour relever ce défi : donner un nouvel élan à Bordeaux »³. Sans surprise, l'action municipale passée est, plus ou moins explicitement, stigmatisée par le nouveau maire sur le plan financier, mais aussi urbanistique : « En arrivant, j'ai moins été surpris par la situation financière que je connaissais que par la rareté de projets prêts à démarrer »⁴. C'est dès lors, au moins en bonne partie, sur le terrain de l'urbanisme que le nouveau maire va s'efforcer d'incarner un « nouvel élan » indexé à un *Projet urbain pour la ville de Bordeaux*. La ville-centre est replacée au centre du développement de l'agglomération avec pour conséquence la restructuration des services municipaux (et notamment la constitution d'une direction générale de l'aménagement urbain). Toute une série d'opérations est engagée : Plan lumière, mise en place d'un tramway, aménagement des quais, réhabilitation du centre historique et des espaces publics autour des lignes du tramway, revalorisation des bassins à flots, requalification de la rive droite par de nouvelles installations (pôle universitaire, jardin botanique, Mégarama...), etc. Mais si le projet urbain bordelais renvoie à un ensemble de chantiers, de procédures techniques, de financements, il ne saurait s'y réduire. En effet, tous ces moyens prennent la forme d'un projet par un travail d'énonciation, de stylisation et de rationalisation qui concourt à leur conférer une cohérence et un sens finalisé, ainsi qu'à accréditer l'existence d'une démarche volontariste de projet (Fischer, Forrester, 1993).

Le projet urbain bordelais s'ancre donc dans une intense activité réflexive et prospective prenant des formes variées (diagnostics, plans stratégiques et de programmation, études de contexte ou de faisabilité...)⁵. Il se prête bien dès lors à une relance de débats intellectuels. D'ailleurs, cette littérature grise a représenté, au moins dans un premier temps, un foyer d'attention et fourni une matière aux commentaires qui n'ont pas tardé à se développer sur les effets, anticipés, de la politique urbaine bordelaise. En atteste l'organisation à Bordeaux, dès 1997, d'un atelier « Portraits de villes » sous l'égide de responsables du Ministère de l'Équipement, réunissant des architectes, des urbanistes et quelques universitaires⁶. De ce point de vue, il n'est pas inintéressant de constater que les documents stratégiques portés par le maire-Président de la CUB se sont, en partie, inspirés d'études existantes. La différence, c'est qu'à l'époque de leur élaboration ces études étaient restées peu visibles et peu débattues. Dès lors, le travail de rationalisation du projet urbain, entrepris à partir de 1995, a largement nourri une croyance en un « réveil » de la « belle endormie », croyance qui au demeurant a été largement favorisée par la mise en scène de la campagne électorale sous la forme d'une attente (Restier-Melleray, 2002).

En investissant le champ de l'aménagement urbain, la nouvelle équipe politique bordelaise ne pouvait que rencontrer l'intérêt des spécialistes de la ville, et parmi eux des universitaires locaux qui avaient jusque-là stigmatisé la prudence des projets municipaux. La politique urbanistique bordelaise redevient un objet de connaissances et de recherches à travers les divers projets, opérationnels et prospectifs (Pinson, 2004), qui contribuent à la définition d'un espace intellectuel d'analyses et de commentaires. Ce contexte, marqué par une transformation de l'agenda local, stimule le ressourcement des débats intellectuels en légitimant les discours urbanistiques. Aussi le projet urbain bordelais devient-il rapidement un enjeu d'interprétation donnant lieu à un foisonnement de publications, de prises de position et d'enseignements.

Un savoir d'action

À partir de 1995, le lancement de nouvelles opérations et réflexions a suscité un usage massif d'expertise objectivé par un certain nombre d'études ayant mobilisé les services municipaux et communautaires, ceux de l'agence d'urbanisme, ainsi que des bureaux d'études et d'architectes. Parallèlement, des fractions de la communauté académique ont été amenées à se pencher sur la démarche de projet urbain initiée par l'équipe nouvellement élue. Cette mobilisation universitaire s'est constituée autour d'un réseau restreint d'agents particulièrement actifs et évoluant dans un horizon proche de l'actualité urbanistique. Elle s'ancre dans des relations anciennes entre l'université et la ville par l'intermédiaire d'agents de médiation cumulant des positions dans les deux sphères. L'Institut d'économie régionale du Sud-Ouest (IERSO) créé en 1951 s'est appuyé sur des liens étroits avec les institutions locales et a fait de l'inscription du travail académique dans l'univers gestionnaire local l'un de ses principes de fonctionnement (Lacour, Lung, 2003). Pour cela, il a bénéficié de l'implication de son directeur, Joseph Lajugie, en tant qu'adjoint au maire de Bordeaux et vice-président de la CUB. Aussi s'est-il retrouvé impliqué dans des réflexions initiées dans

3. *Journal de la Ville de Bordeaux*, n° 262, juillet 1995, p. 6.

4. *Sud-Ouest*, 24 juin 2000.

5. Ainsi, en quelques années, l'agglomération et la commune de Bordeaux se couvrent de multiples documents prospectifs (Schéma directeur des déplacements urbains communautaires, Projet urbain, Plan de déplacements urbains...), de rapports (se rattachant à des quartiers ou des thématiques) ou encore d'études préalables et de guides d'aménagement.

6. *Ville-Architecture*, « Bordeaux agglomération. Un projet urbain pour le territoire », Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, n° 5, 1998.



Stéphane Cadou

Bordeaux, les quartiers de l'autre côté de la Garonne se rénovent également

plusieurs lieux institutionnels locaux (Comité d'expansion, Comité économique et social d'Aquitaine, Mission régionale, municipalité et Communauté urbaine). Cette implication n'est pas alors sans faire écho aux stratégies de vassalisation développées par Jacques Chaban-Delmas (Lagroye, 1973). Mais avec la production d'études contractuelles, l'IERSO a généré un vivier d'agents, aux statuts souvent précaires (vacataires, mi-temps), tournés autant vers la sphère académique que professionnelle. Dans les années 1980 un certain nombre d'entre eux pourront basculer dans le monde des collectivités territoriales, tels Gilles Savary, jeune chercheur contractuel devenu collaborateur de cabinet du Président Philippe Madrelle au Conseil régional, puis au Conseil général.

Pendant plusieurs années, l'IERSO a donc constitué un partenaire stable des institutions locales, aidé en cela par le cumul de positions, académique et politique, de son directeur alors que les questions relatives à la gestion des effets spatiaux du développement économique et des surfaces constructibles occupaient le devant de la scène. Mais progressivement le renouvellement de l'agenda local s'est accompagné d'une diversification de l'éventail des producteurs de discours sur les politiques urbaines. Une

série de nouvelles questions a redéfini les savoirs « utiles » : la compétition urbaine, la politique de la ville, la gouvernance et la démocratie locale, le renouvellement urbain, les démarches de projet, la maîtrise d'ouvrage, etc. Sous l'effet notamment des sollicitations contractuelles, tant nationales que locales, ces questions ont mobilisé à Bordeaux un petit nombre de géographes, d'urbanistes, de politistes, de sociologues et de juristes. Des pôles nouveaux sont apparus progressivement, à la fois au sein de l'Institut d'études politiques où le CERVL s'est constitué autour de l'analyse de la vie locale, des dispositifs participatifs et intercommunaux ; à l'Université des Sciences Humaines avec l'émergence dans les années 1970 d'un Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme (IATU) ; au département de Sociologie avec une équipe plus particulièrement impliquée dans l'analyse des populations résidant dans des quartiers d'habitat social. Plus récemment, cet éventail s'est ouvert à des sociologues et des architectes de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, réunis au sein d'une équipe (PAVE) qui s'est structurée notamment autour de l'étude des pratiques et des compétences de projet urbain. C'est ainsi une offre plurielle de discours, passant par toutes sortes de formes d'engagement

(rapports d'études, commandes, conférences, entretiens dans la presse), qui se développe localement tant en ce qui concerne les approches disciplinaires que les objets d'étude. Ce repérage sommaire corrobore localement le constat, établi à l'échelle nationale, d'un espace des prises de position sur la ville à la fois fluide et diversifié (Claude, 2006).

Mais il n'en faut pas moins reconnaître l'inégale force de pénétration des universitaires et des analyses dans le domaine de la gestion publique bordelaise. L'IERSO a souffert de restructurations internes⁷ et s'est reconfiguré, en partie, autour de nouvelles dimensions moins directement liées à une entrée urbaine. Quant aux chercheurs de l'Institut d'études politiques, leur proximité avec l'action publique bordelaise apparaît plus épisodique et liée avant tout à des contrats sans qu'un suivi systématique de l'actualité des politiques locales ne parvienne à se stabiliser. Dans ce contexte, l'IATU est parvenu à occuper une place privilégiée dans la production d'analyses et de commentaires sur la politique urbaine bordelaise. La propension à se poser en lien direct avec l'action repose sur des trajectoires et des dispositions formées dans les organismes publics et para-publics (à travers un poste de chargé d'études au sein de l'Agence d'urbanisme pour l'un des membres de l'IATU, ou de membre de commissions de travail au sein de la CUB pour un autre) alors même que leur insertion à l'Université les cantonnait pour certains, au moins dans un premier temps, à dispenser des enseignements de géographie, voire d'histoire.

La visibilité locale de ces universitaires est liée au développement d'un corps de connaissances en aménagement et en urbanisme reconnu, il y a peu, dans les instances légitimes nationales (avec la création, en 1992, d'une section, n° 24, au Conseil national des universités). Cette autonomisation disciplinaire s'est appuyée sur la création, en province, de nombreux instituts d'urbanisme structurés autour de formations à dimension professionnelle et d'équipes d'enseignants-chercheurs impliqués dans des recherches sinon opérationnelles, du moins plus proches d'un travail d'expertise. Occupant une place secondaire dans les hiérarchies du champ académique, cette discipline pousse sans doute ses agents à se montrer « pragmatiques » pour renforcer leur légitimité et leur attractivité. Sa singularité réside donc dans cette double posture, à la fois savante et pratique, qui crée les conditions de sa proximité avec les problématiques politico-professionnelles du moment. Cette oscillation a sans conteste favorisé l'attraction d'universitaires et d'acteurs non-scientifiques aux profils variés. À Bordeaux, l'IATU a, par exemple, su attirer et s'appuyer sur des géographes (Jean Dumas, Jean Marieu), des économistes (Maurice Goze), des juristes (Gérard Hubrecht) qui, sans y être nécessairement directement rattachés (certains étant en poste au sein de l'IEP par exemple), n'en participent pas moins aux activités d'enseignement, voire de recherche de l'Institut. L'IATU a pu également, par cette ambivalence, enrôler des professionnels (consultants, archi-

tectes-urbanistes, fonctionnaires territoriaux) portés à donner une dimension intellectuelle à leurs activités à travers des interventions pédagogiques, la participation à des évaluations ou des recherches-action, etc. L'attractivité du type de biens produits a ainsi renforcé la surface de visibilité de l'IATU et structuré autour de lui un réseau d'agents travaillant sur l'actualité des politiques urbaines locales. Un certain nombre de travaux des membres de l'IATU, financés entre autres par des programmes nationaux de recherche contractuelle, ont porté sur l'évaluation de la politique de développement social des quartiers, sur les processus d'étalement urbain, sur les politiques foncières, touristiques et d'habitat, sur les dynamiques industrielles dans l'agglomération bordelaise, etc. Autant de sujets et de controverses qui font système et qui sont directement liés à des préoccupations pratiques, témoignant d'une porosité entre les questions académiques et les problèmes sociaux.

La place de l'aménagement, en tant qu'espace disciplinaire aux contours mal stabilisés, prédisposait les géographes-aménageurs à être sollicités ou à se rendre plus visibles à mesure que les politiques urbanistiques ont retrouvé une incontestable actualité à Bordeaux. Ainsi ont-ils été amenés rapidement à se prononcer, non sans une tonalité critique, sur le projet urbain de la municipalité⁸ tout en se voyant enrôlés, à l'échelle principalement communautaire, dans des dispositifs d'expertise (comme le Contrat d'agglomération). Reste que l'espace intellectuel structuré autour des politiques urbaines bordelaises est loin d'être clos.

À ce titre, il nous faut mentionner la visibilité croissante acquise, à partir de la fin des années 1990, par quelques sociologues de l'École d'architecture qui, plus jeunes, sont parvenus à s'imposer localement comme des interlocuteurs des institutions locales, et notamment de la municipalité. S'appuyant sur des enquêtes menées sur le terrain bordelais (Chadoin, Godier, Tapie 2000 ; Godier, Tapie, 2000), ils ancrent aussi leurs analyses sur des préoccupations pratiques (les dispositifs et compétences de la maîtrise d'ouvrage, les modes opératoires et les acteurs des projets) qui les engagent directement et les confrontent aux professionnels locaux. Ces géographes et ces architectes sont toutefois largement enchevêtrés comme l'illustre leur rassemblement dans des dispositifs locaux de recherche-action (Plate-forme d'observation des projets architecturaux et urbains) ou de formation.

7. L'IERSO perd ainsi en 1986 le statut CNRS d'« équipe de recherche associée » générant la perte de plusieurs postes. Parallèlement, il subit, au sein de la Faculté de Droit et de sciences économiques, la concurrence de nouveaux laboratoires alors même que son directeur, par ailleurs économiste urbain, est progressivement pris par des fonctions gestionnaires au sein de la Faculté (Lacour, Lung, 2003).

8. Ces analyses pointent notamment l'éclatement et l'horizon à court terme des propositions du Projet urbain (Marieu, 1998).



Stéphane Caërou

L'accumulation positionnelle

Les géographes-aménageurs ont investi des lieux décisionnels et de débats qui leur permettent d'entretenir – et qui révèlent dans le même temps des liens stabilisés avec les milieux professionnels locaux qui donnent une résonance à leurs analyses. Cet ancrage déborde largement le cadre d'expertises mandatées. Il s'objective dans des scènes plurielles qui témoignent de l'inscription protéiforme de la recherche dans le champ local. Significativement, la mandature d'expert s'impose sur le mode d'une évidence ajustée à la réalité des positions : « on n'est pas sollicités. On est dans des processus d'évolution où les choses vont de soi. On est associés parce qu'on est dedans » (entretien avec un géographe).

L'implication experte prend ici racine dans des trajectoires anciennes qui ont amené un certain nombre des membres de l'IATU à entrer en contact avec les institutions locales dans le cadre soit d'études contractuelles, soit d'activités représentatives (au sein notamment du Comité d'expansion) liées autant à des formes d'engagement intellectuel que syndical. Cette implication s'est étendue à

mesure que les relations entre le monde académique et administratif se sont intensifiées rendant parfois floue la frontière entre les deux (Massardier, 1996). C'est pourquoi il est tout aussi important de prendre en compte les situations formelles d'expertise que les collaborations continues. Schématiquement, les engagements universitaires se distribuent entre des activités plus opérationnelles (diagnostics, évaluations, conseil et assistance technique) et d'autres plus intellectuelles (conférences, articles), entre lesquelles s'interposent toute une série d'interventions médianes à travers des actions de formation ou de vulgarisation de l'actualité réglementaire.

Ainsi retrouve-t-on régulièrement ces géographes-aménageurs dans les cycles de conférence organisés à partir de 1995 par l'Agence d'urbanisme de Bordeaux en vue de positionner les projets bordelais dans leur contexte intellectuel et au regard d'autres expériences locales. Sur ce plan, l'implication peut également consister en une activation de réseaux universitaires personnels comme en témoigne la place importante prise par les chercheurs en aménagement et en urbanisme parmi les intervenants de ces conférences. Parallèlement, plusieurs universitaires locaux illustrent une forme plus poussée d'engagement dans des

commissions et des groupes de travail constitués autour de dispositifs (comme le Contrat de ville des Hauts-de-Garonne) et de nouvelles normes réglementaires (comme celles issues de la loi SRU), voire dans des équipes techniques (l'ancien directeur de l'IATU s'est, par exemple, vu confié un rôle de Chef du Projet Campus associant outre l'Université, gestionnaire des espaces libres du domaine, plusieurs collectivités territoriales, ainsi que la Communauté urbaine de Bordeaux, à majorité de gauche depuis 2001). Ces différents engagements illustrent la dimension structurelle et stabilisée de l'inscription de la recherche dans l'espace gestionnaire local. En témoigne également la participation de ces universitaires à plusieurs arènes administratives locales, telles le Conseil de développement durable où l'on retrouve parmi le collège des « experts », sur six membres, quatre universitaires rattachés à l'IATU et un Professeur de droit public de l'IEP intervenant au sein des formations de l'Institut. On pourrait également citer comme autre exemple de la proximité des sphères la présence de ces universitaires au sein de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux (A'URBA) en tant que « consultants/conseillers » (Maurice Goze et Jean Marieu) ou de Responsable d'une Mission de Prospective et de veille urbaine (Jean Dumas). Alors si les géographes-aménageurs investissent prioritairement l'échelle communautaire, il est intéressant de noter que les sociologues de l'École d'architecture se sont, quant à eux, davantage rapprochés de l'institution municipale, sans prendre pour autant la forme d'un engagement poussé et institutionnalisé (enquêtes, ateliers d'échanges). Cette relation s'explique, en partie, par leurs liens d'interconnaissances avec l'une des responsables de la Direction de l'aménagement à la mairie de Bordeaux (en charge de l'opération autour du Centre historique), anciennement formatrice au sein de cet établissement universitaire et ayant eu l'occasion de travailler avec ces sociologues sur l'analyse de projets urbains. Là encore l'implication s'articule à des trajectoires personnelles qui ouvrent des possibles en matière d'engagement.

L'inscription d'universitaires dans l'action publique ne se réduit donc pas aux « situations d'expertise » dûment circonscrites dans le cadre de missions ou d'études. Elle la traverse de part en part au point que les situations d'expertise que l'on voit en surface pourraient bien n'être avant tout que l'une des conséquences de ces liens qui traversent et unissent les milieux scientifiques et administratifs locaux. De cela, il ressort une porosité des frontières de telle sorte qu'il est parfois difficile de saisir l'origine de tel ou tel discours. Cette porosité transparait bien à travers la proximité terminologique entre, d'une part, les études produites par les services des collectivités territoriales ou de leurs organes para-publics et, d'autre part, les discours universitaires. L'enchevêtrement et le cumul des positions favorisent une socialisation mutuelle. Ils offrent par ailleurs autant d'opportunités d'expression qui finissent par dessiner un discours collectif, partagé par les universitaires et les profes-

sionnels locaux, et structuré autour de notions qui ont une fonction d'articulation (« projet urbain », « gouvernance », « métropole »). De ce point de vue, *Les débats sur la ville*, une série d'ouvrages dirigés par Francis Cuillier (directeur de l'A'URBA), ont pour effet par la mise en rapport de textes de statut différent (universitaire/professionnel, monographique/général) d'en faire des variantes d'une problématique commune. La porosité s'exprime non seulement par l'implication d'universitaires dans les dispositifs gestionnaires, mais aussi, en retour, par l'enrôlement de professionnels dans les arènes académiques à travers des interventions pédagogiques ou des communications dans des colloques : le Directeur de l'A'URBA est par exemple Professeur associé à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme. Tout un ensemble d'échanges réciproques, comme la présidence de tables-rondes, exprime bien ces interdépendances qui tiennent de l'activisme d'agents engagés dans les sphères savante et professionnelle.

Les intérêts croisés d'un dialogue

La pénétration des géographes-aménageurs dans la sphère gestionnaire locale n'aurait sans doute pas été possible sans des intérêts bien réels de part et d'autre, à la fois des responsables publics, des professionnels et des universitaires eux-mêmes.

À travers leurs différentes formes d'engagement, les géographes-aménageurs offrent des biens dont la valeur ne s'apprécie pas seulement selon les critères classiques de l'aide à la décision. Leur expertise se présente autant comme l'apport d'une connaissance technique à des situations problématiques que comme une intense activité discursive, ce qui doit être mis en relation avec le processus de professionnalisation des administrations municipales. C'est ce que reconnaissent les propos de ces géographes travaillant régulièrement auprès des autorités politiques et techniques locales : « pendant longtemps, le milieu universitaire a remplacé la faiblesse du milieu de l'expertise. Mais maintenant ça a bien changé. Du coup, c'est moins par l'étude basique que par un regard sur des propositions que l'on va répondre » (entretien) ; « Souvent on nous demande d'écrire et de parler. C'est du travail de clarification, de conceptualisation [...] les élus et les techniciens nous prennent souvent comme des porte-parole qui vont faire passer leur message » (entretien).

La participation des universitaires à l'action publique peut s'interpréter ici comme une façon de faire exister et de mettre en relief le projet urbain bordelais en lui apportant l'autorité des catégorisations savantes. Une part de leur travail de commentaire, éventuellement critique, consiste en une modalisation des principaux lieux rhétoriques de la pensée aménageuse. Par là, elle permet d'articuler les actions entreprises localement à des réseaux de débats et

d'échanges d'expériences qui se déploient à une échelle nationale autour de projets urbains « exemplaires » (Cadiou, 2004). Si ces connexions sont loin d'être le simple fait des interventions universitaires, tant les collectivités territoriales sont attentives à la mise en forme intellectuelle de leurs projets, elles n'en sont pas moins d'autant plus fortes qu'elles bénéficient de l'autorité du commentaire savant. De ce point de vue, la profusion de discours savants – rendue possible par le cumul des positions – auxquels donne lieu le projet urbain bordelais contribue à alimenter un discours collectif, à mettre en récit la politique locale et à l'ériger sinon en « modèle » du moins en expérience digne d'intérêt.

L'écho des interventions académiques est indissociable des transformations qui affectent les appareils gestionnaires locaux. De ce point de vue, si l'Agence d'urbanisme bordelaise constitue l'une des principales caisses de résonance des discours savants, cela ne peut se comprendre sans garder à l'esprit l'évolution de cet organisme. Ici, comme dans d'autres villes d'ailleurs, l'A'URBA s'est progressivement repositionnée dans un registre plus en amont de l'action publique à mesure que les services municipaux et communautaires se sont technicisés. Elle est de plus en plus appelée à jouer un rôle réflexif et méthodologique d'assistance à la maîtrise d'ouvrage qui prend la place de missions de maîtrise d'œuvre. Pour cette raison organisationnelle – qu'il faudrait rapporter aux concurrences dans la production de l'expertise locale –, elle est sans nul doute disposée à nouer des contacts plus étroits avec des universitaires susceptibles de renforcer son autorité prospective et réflexive. C'est dans cette perspective que s'inscrit une intense activité de publication (ouvrages, magazines, atlas) et la sollicitation de géographes-aménageurs dans des fonctions de consultants. La présence régulière de ceux-ci dans les travaux et les instances de l'A'URBA révèle et accompagne des processus de recomposition organisationnelle au cœur desquels se jouent la définition et la maîtrise de l'expertise.

Enfin, on oublie trop souvent les intérêts des universitaires à s'engager, quelle que soit la forme, dans l'action publique. Outre les évidentes rétributions financières, ainsi que les opportunités en matière d'accès à des données pour une discipline, l'aménagement, directement liée à l'actualité des questions urbaines (« la recherche, on la fait en se fondant dans l'immersion. J'ai appris mon métier dans ces

réunions et je le restitue dans des expertises »), on ne peut manquer ici de rapprocher cette implication des transformations du champ universitaire⁹. Dans ce contexte, les liens étroits entretenus par les géographes-aménageurs avec le monde professionnel offrent des atouts largement mis en exergue. Ils permettent de solliciter des professionnels dans des modules d'enseignement, mais aussi de multiplier les opportunités de stages et de débouchés pour leurs étudiants¹⁰. Autant d'éléments dont tout enseignant-chercheur connaît aujourd'hui l'importance et la valeur. Autrement dit, sans doute contrainte par la position dans les hiérarchies académiques et par la jeunesse de la discipline, la stratégie de contact de ces universitaires avec le monde professionnel est activée comme une marque distinctive sur ce qui s'apparente de plus en plus à un marché des formations. Elle permet par conséquent d'améliorer et de renforcer la place de la discipline dans l'espace universitaire local. L'engagement dans l'action publique constitue une ressource essentielle pour des universitaires confrontés à l'enjeu de la professionnalisation et de l'attractivité de leurs formations.

Les liens entre la recherche et le monde professionnel ne se cantonnent pas à des moments particuliers, objectivés par des contrats ou des études, mais se nouent dans une chaîne plus longue de transactions. Ils s'indexent par ailleurs à des enjeux multiples et, en partie, indépendants qui créent les conditions d'une circularité des positions et des discours. Ils constituent enfin le révélateur et le vecteur d'une construction intellectuelle de l'action publique locale qui repose sur des engagements variés et une force sociale inégale. La focalisation sur une situation locale particulière nous invite à saisir concrètement la division de ce travail d'intellectualisation de l'action locale et à mesurer la part des activités savantes dans la formation de représentations collectives urbaines.

9. Notons ainsi que l'aménagement/urbanisme s'autonomise en tant que formation à partir de la Licence 3 pour déboucher sur une offre de Master 1 et 2.

10. À ce titre, il n'est pas inintéressant de constater que, comme nous l'ont avoué plusieurs des universitaires interrogés, la possibilité de « placer » des étudiants dans les mondes professionnels locaux ouvre des opportunités de sollicitations futures.

Références bibliographiques

Amiot M., (1986), *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Bérard Y., (2005), « De la ville comme objet de recherche aux experts comme acteurs des politiques urbaines : le cas de l'agglomération rennaise », *Droit et Société*, 60.

Cadiou S., (2004), « La politique urbaine sous le regard des experts », in Jacob S., Genard J.-L. (dir.), *Expertise et action publique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Chadoïn O., Godier P., Tapie G., (2000), *Du politique à l'œuvre : système et acteurs des grands projets urbains et architecturaux*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube.

Claude V., (2006), *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, éd. Parenthèses.

Damme D., Lavabre M.-C., (2000), « Les historiens dans l'espace public », *Sociétés contemporaines*, n° 39.

Fischer F., Forrester J. (eds.), (1993), *Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*, Londres, Duke University Press.

Godier P., Tapie G., (2000), *Fabriquer la ville : une expérience de maîtrise urbaine, le projet urbain de Bordeaux*, Rapport PUCA.

Lacour C., Lung Y., (2003), « L'Institut d'économie régionale du Sud-Ouest (IERSO) : cinquante ans de recherche en science régionale à Bordeaux », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1.

Lagroye J., (1973), *Société et politique : Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, Pedone.

Lassave P., (1997), *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

Marieu J., (1996), « Du projet d'agglomération au projet urbain : allers et retours ou aller simple ? », in Charrié J.-P. (dir.), *Villes en projet(s)*, Bordeaux, éd. MSHA.

Marieu J., (1997), *Bordeaux ou la ville sans projet ?*, Thèse de doctorat en Géographie de l'aménagement, Université de Bordeaux III.

Marieu J., (1998), « Les enjeux du projet d'agglomération de Bordeaux », in Laborde P. (dir.), *Bordeaux. Métropole régionale, ville internationale ?*, Paris, La documentation française.

Massardier G., (1996), *L'État savant. Expertise et aménagement du territoire*, Paris, L'Harmattan.

Pinson G., (2004), « Le projet urbain comme instrument », in Lascoumes P., Le Galès P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

Restier-Melleray C., (2002), *Que sont devenues nos campagnes électorales ?*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.

Biographie

STÉPHANE CADIOU est maître de conférences en science politique à l'Université de Nice, et chercheur dans l'équipe ERMES.

Université de Nice/ERMES